

Réalisation des travaux de mise en séparatif
du réseau d'assainissement -
renouvellement du réseau d'eau potable

CONLIEGE - MONTAIGU

Rue du Martinet et rue des Sources

**Services Eau et Assainissement
ECLA**

Réunion d'information

le 25/01/2022

Présentation des intervenants

➤ Maitrise d'ouvrage :

Services eau et assainissement d'ECLA



➤ Maitrise d'oeuvre :

Bureau d'études ARTELIA – représenté par M. DELAHAYE



➤ Entreprise TP :

PIQUAND TP – représentée par M. PONCET

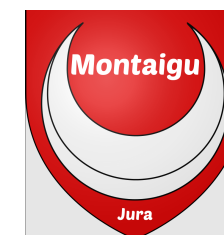


➤ Intervenants associés :

Communes (représentées par M. NIELZ – M. CORDELLIER)



Etat DETR - Subventions



Présentation du Projet

- Etat actuel – eau potable :
 - réseau principal en fibro-ciment → cassant
 - réseau et compteurs en partie dans des propriétés privées
 - sous-dimensionnement pour assurer la défense incendie

- Etat actuel – assainissement :
 - réseau unitaire en béton DN 600 et canal
 - présence de fissures
 - fossé se rejetant dans le réseau + ancien captage d'eau potable



Problèmes de fonctionnement hydraulique lors des pluies (surcharges)

Présentation du Projet

- Schéma Directeur d'Assainissement Collectif
 - achevé fin 2020 – Systèmes d'Assainissement Sorne et Vallière
 - priorité des actions de travaux (fiches actions)



Conformité de la collecte ET du traitement

Présentation du Projet

➤ Etat actuel :

- réseau unitaire en béton DN 600 et canal
- présence de fissures
- fossé se rejetant dans le réseau + ancien captage d'eau potable
- Eaux Claires Parasites Permanentes de l'ordre **2-3 m³/j** en moyenne
- Surface Active d'environ :
 - ❖ **0,6 ha**, soit **7 200 m³/an** d'Eaux Claires Météoriques
 - ❖ fossés connectés (**volumes ECM non connus > plusieurs hectares**)



Nuisances environnementales ET fonctionnement réduit de la STEP ET
coûts d'exploitation plus élevé

Déversements vers le milieu
récepteur



Electricité

Produits traitement

VALLIERE – NAPPE Alluv. BRESSE

Baisse du rendement

Présentation du Projet

Montant estimé du projet 357 200 € HT

➤ Eau potable : 171 000 € HT – Assainissement : 186 200 € HT

➤ Travaux consistent en :

- la création de 410 m de réseau des eaux usées DN 200 (PVC)
- le renouvellement de 450 ml de réseau d'eau potable DN 110-125 (PEHD)
- la reprise de 38 branchements particuliers d'eaux usées et d'eaux pluviales avec installation d'une boîte de branchement en limite de propriété
- la reprise de 38 branchements particuliers d'eau potable avec installation du compteur d'eau en limite de propriété

➤ **Durée : 15 semaines** (hors intempéries).

- 5 phases de travaux
- commencement à partir du 1 février

Présentation du Projet

➤ **PHASE 1** RÉSEAUX PRINCIPAUX:

RUE DU MARTINET

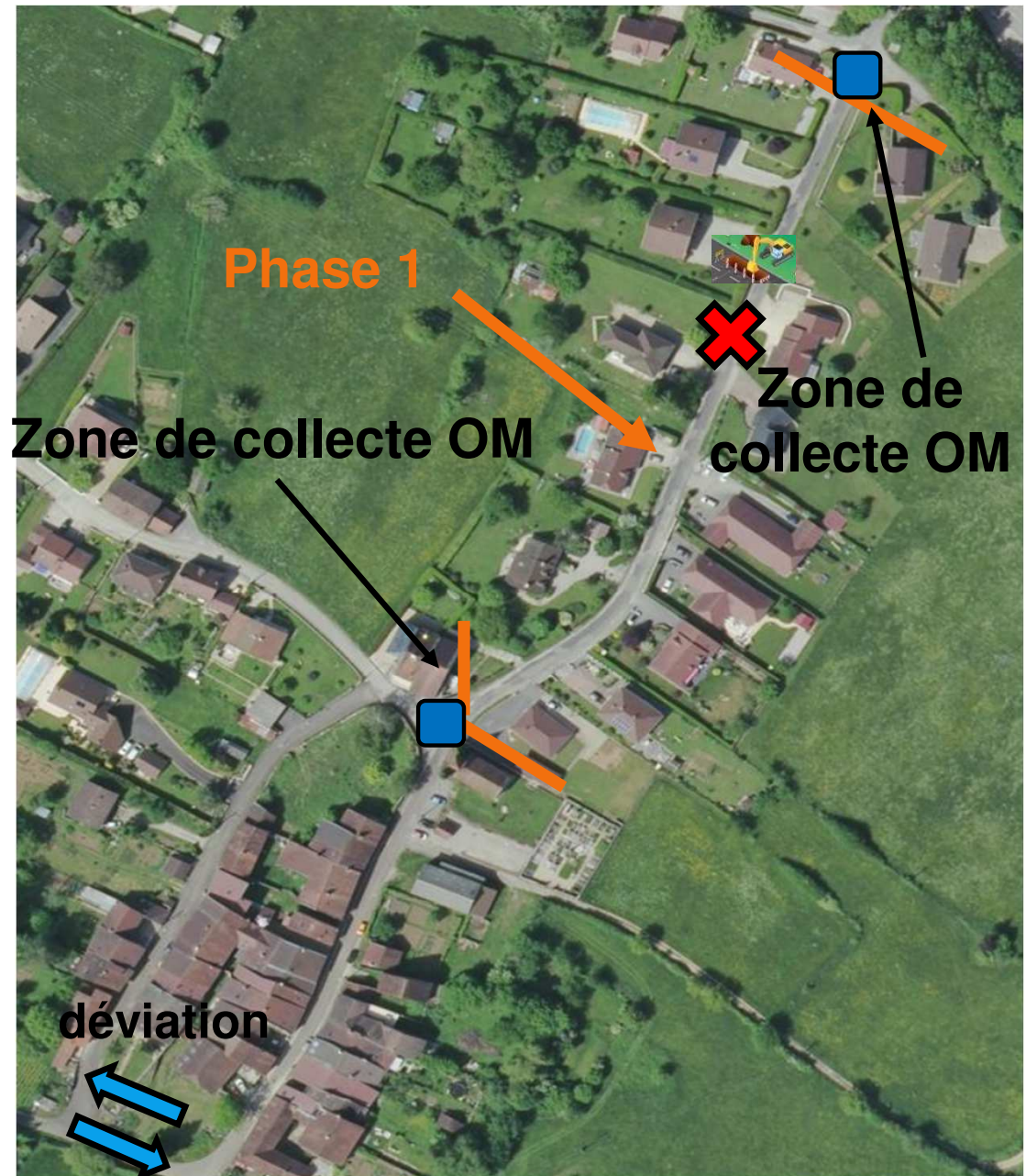
INTERVENTION PRÉVISIONNELLE DU 01/02/2022 AU 01/03/2022

Route barrée sauf riverains
Déviation via Montaigu route de Vatagna en **semaine et week-end**

Ordures ménagères/recyclés :



Identification des bacs recommandée



Présentation du Projet

➤ **PHASE 2 RÉSEAUX PRINCIPAUX:**

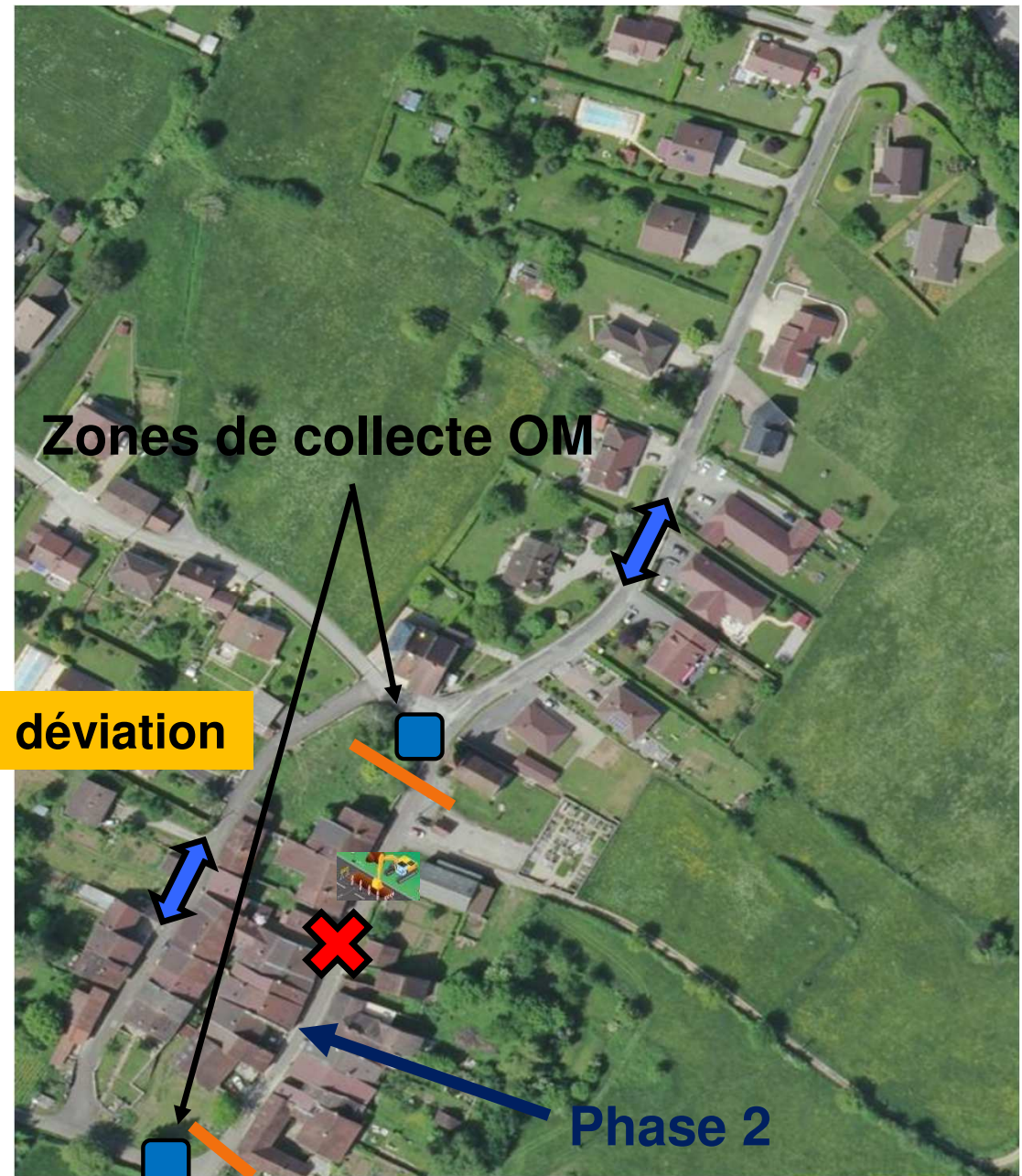
RUE DE LA SOURCE

INTERVENTION PRÉVISIONNELLE DU 02/03/2022 AU 16/03/2022

Route barrée sauf riverains
Déviation rue du Curé Marion en **semaine et week-end**

Ordures ménagères/recyclés :

↪ Identification des bacs recommandée



Présentation du Projet

➤ **PHASE 3**
BRANCHEMENTS
EU/EP ET AEP:

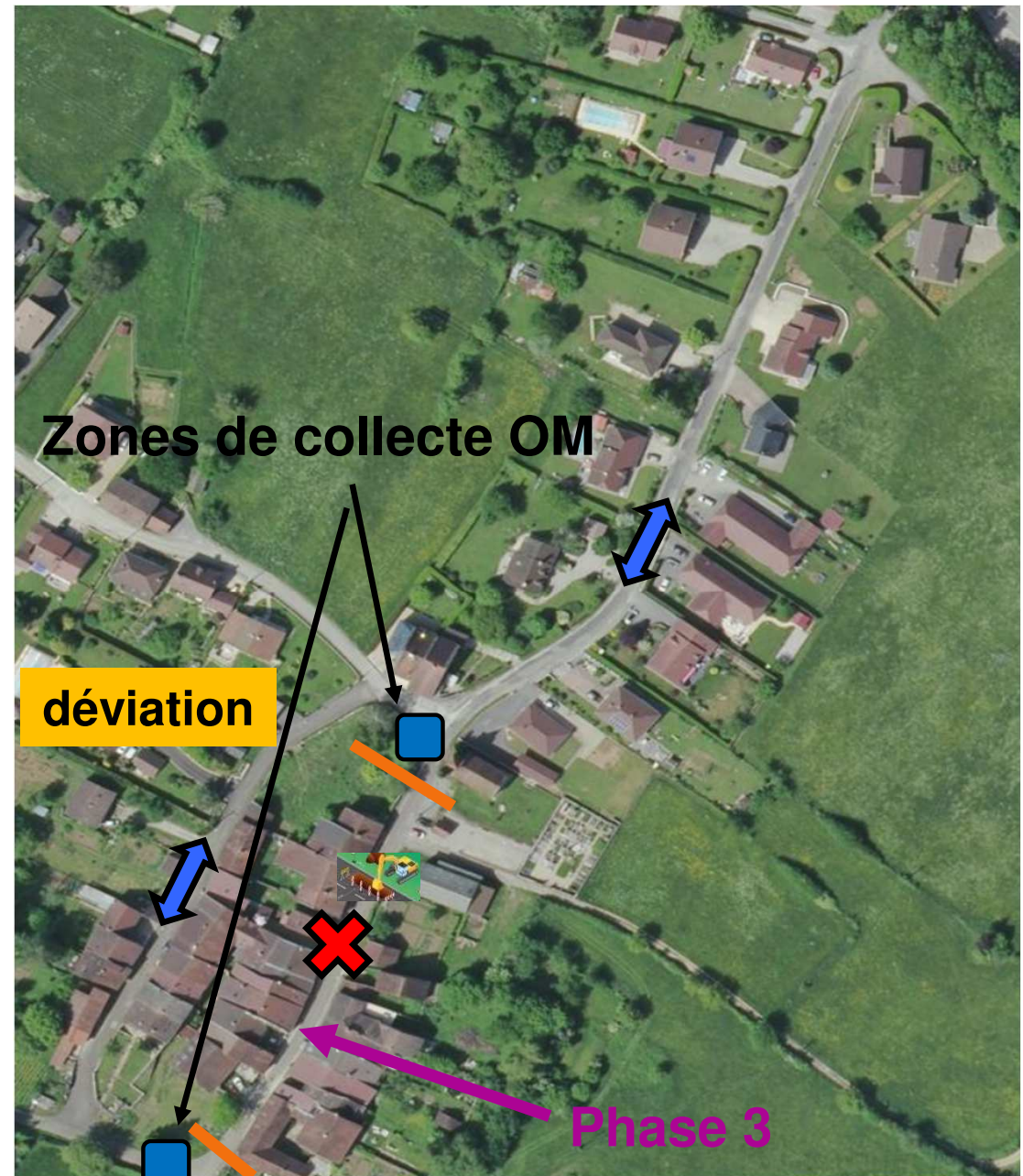
RUE DE LA SOURCE

**INTERVENTION
PRÉVISIONNELLE DU
17/03/2022 AU 15/04/2022**

Route barrée sauf riverains
Déviation rue du Curé
Marion en **semaine et
week-end**

Ordures
ménagères/recyclés :

↪ Identification des bacs
recommandée



Présentation du Projet

- **PHASE 4**
BRANCHEMENTS
EU/EP ET AEP:

RUE DU MARTINET

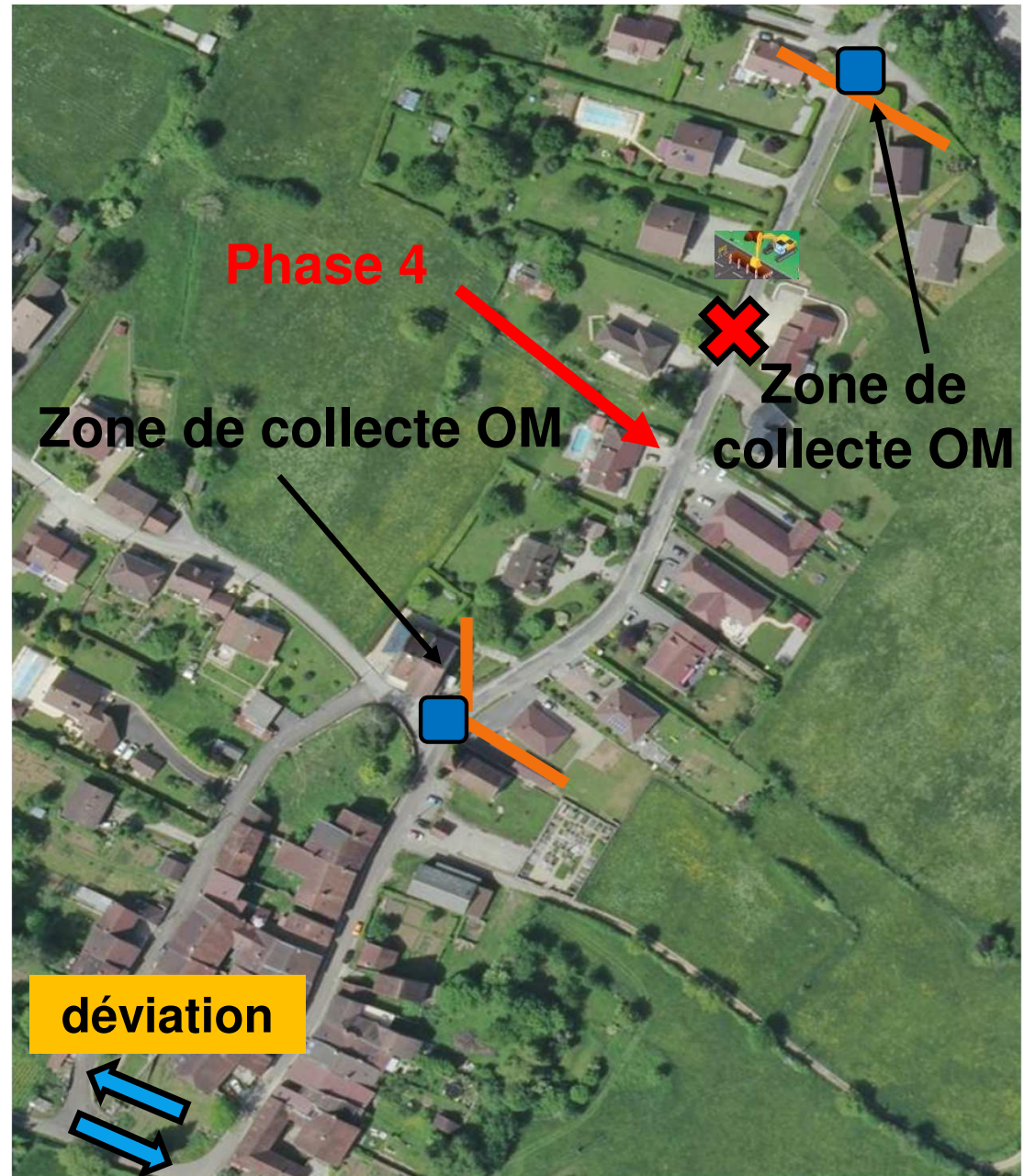
**INTERVENTION
PRÉVISIONNELLE DU
15/04/2022 AU 06/05/2022**

Route barrée sauf riverains
Déviation via Montaigu route
de Vatagna en **semaine**

Ordures
ménagères/recyclés :



Identification des bacs
recommandée



Présentation du Projet

➤ **PHASE 5**
REVÊTEMENT DE
CHAUSSEE:

RUE DU MARTINET

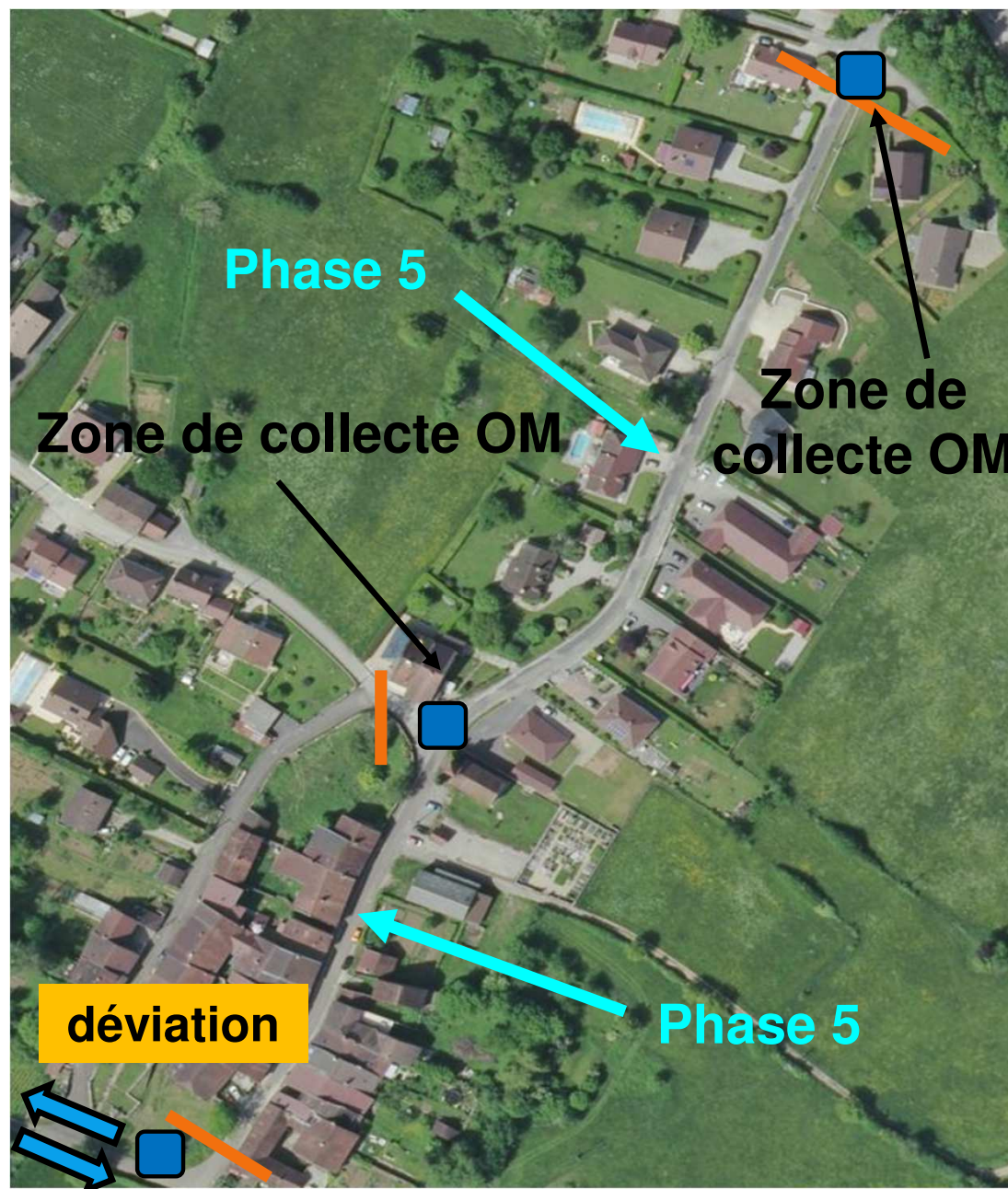
**INTERVENTION
PRÉVISIONNELLE DU
09/05/2022 AU 13/05/2022**

Route barrée sauf riverains
Déviation via Montaigu route
de Vatagna en **semaine**

Ordures
ménagères/recyclés :

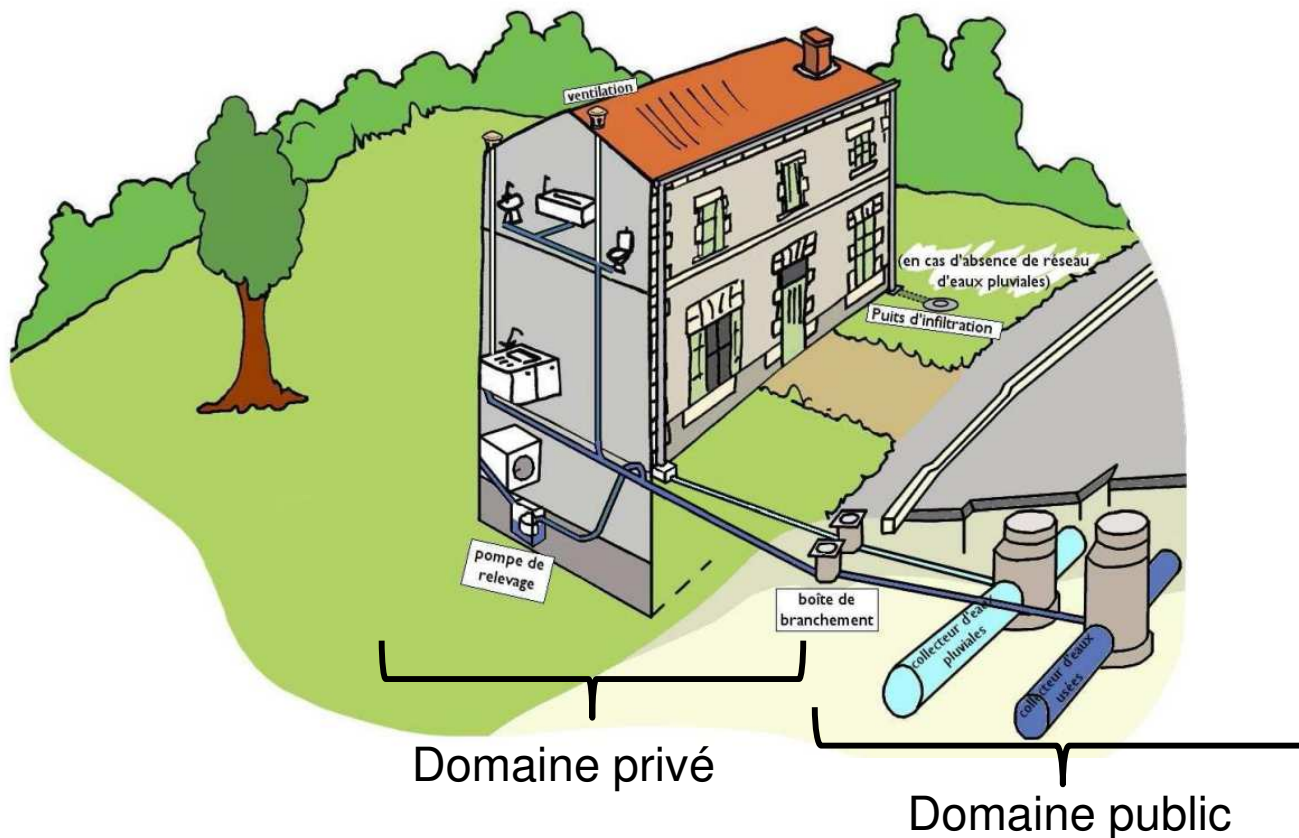


Identification des bacs
recommandée



Points techniques du chantier

- Objectif des travaux d'assainissement
 - pose de deux boîtes de branchement par habitation en limite de propriété
 - travaux en domaine public seulement



Situation après travaux

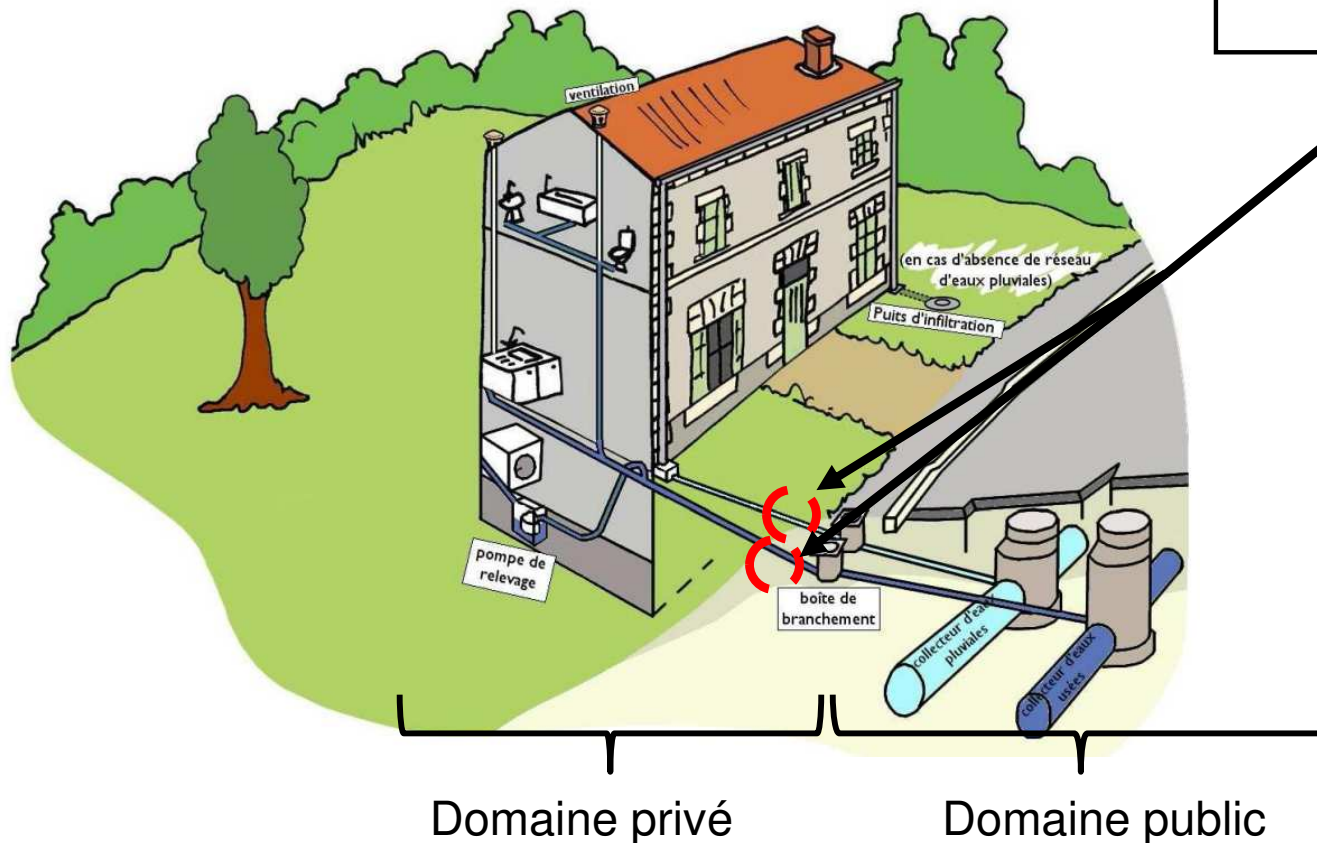


Points techniques du chantier

➤ Travaux d'assainissement

- Cas des habitations dont les eaux usées et les eaux pluviales sont séparées en limite de propriété
- aucun frais pour les riverains

raccordements des
branchements lors des travaux
engagés par ECLA



Situation après travaux

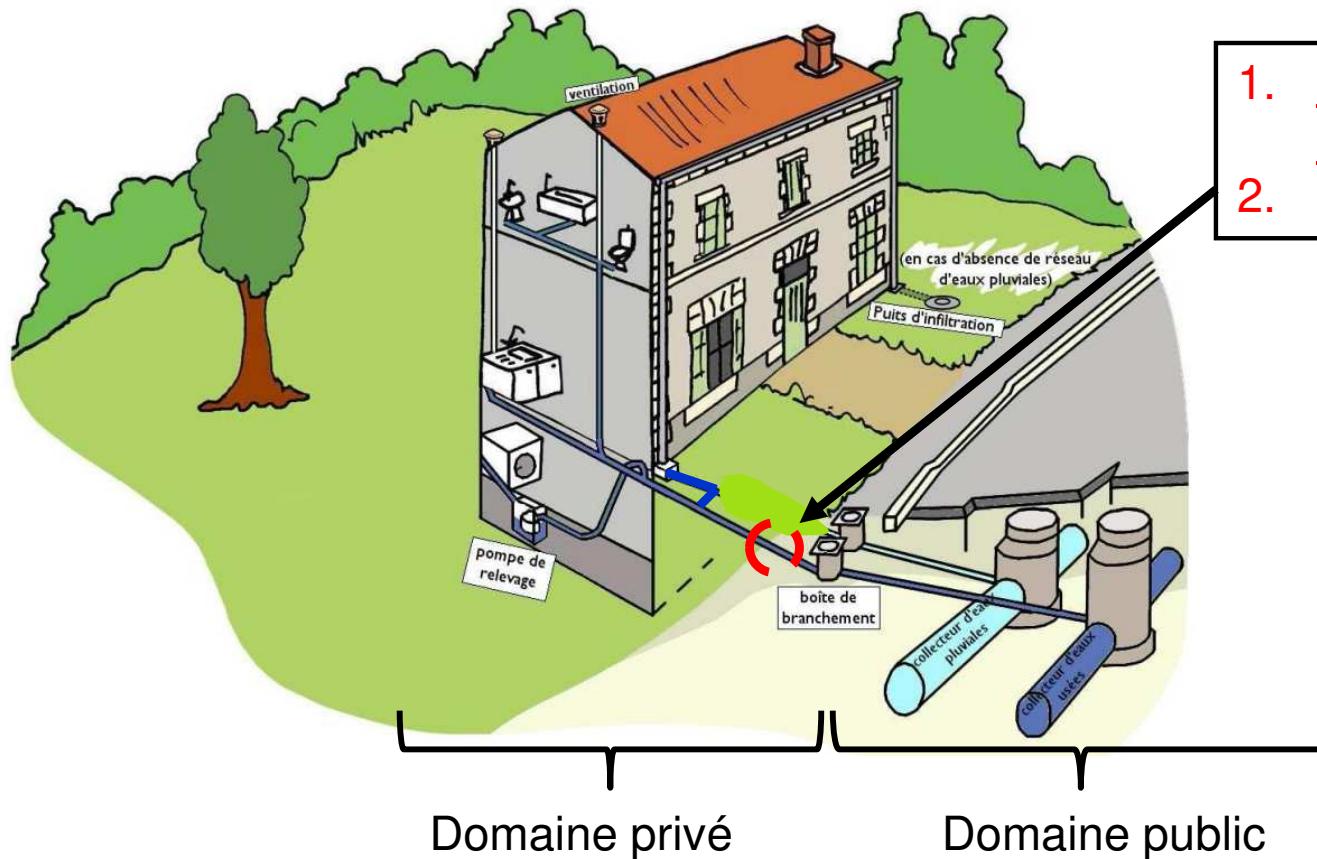


Points techniques du chantier

➤ Travaux d'assainissement

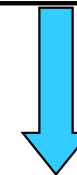
- Cas des habitations dont les eaux usées et les eaux pluviales sont mélangées dans la propriété privée

Situation après travaux



Travaux ECLA

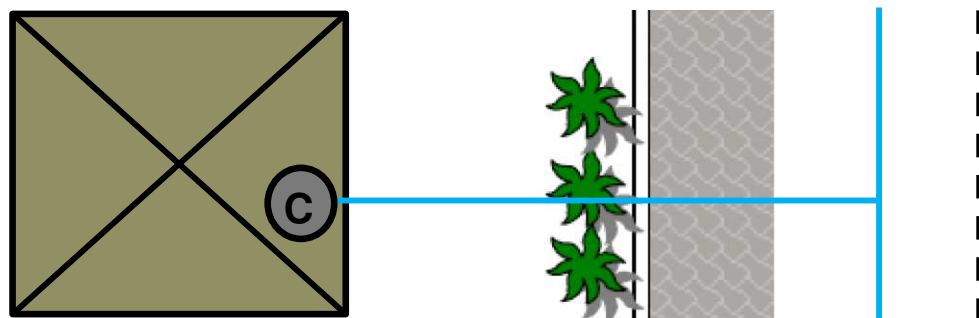
1. raccordement du branchement avec les eaux mélangées
2. attente pour les eaux pluviales



mise en séparatif à prévoir
par les propriétaires
(délai 2 ans)

Points techniques du chantier

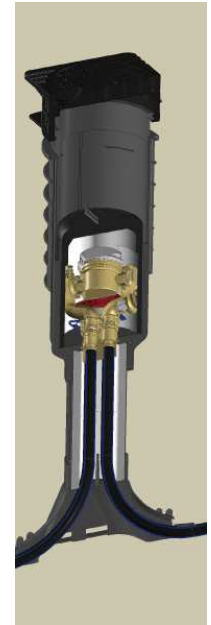
- Reprise des branchements d'eau potable :
- renouvellement du branchements jusqu'à l'ancien compteur
 - la pose d'un regard compteur en limite de propriété
 - déplacement du compteur
 - aucun frais pour les riverains
 - emplacement en concertation avec l'entreprise et propriétaire.



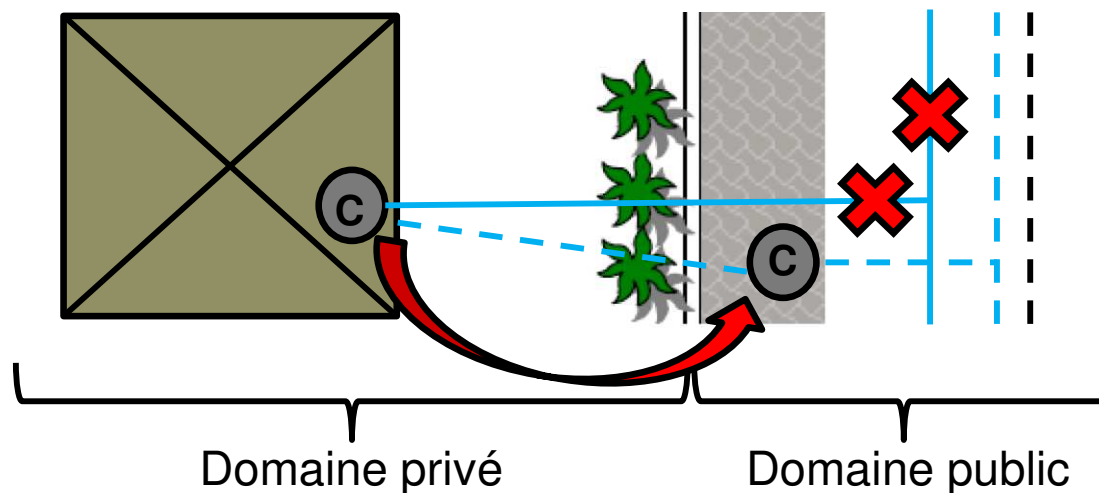
Situation actuelle

Points techniques du chantier

- Reprise des branchements d'eau potable :
- renouvellement du branchements jusqu'à l'ancien compteur
 - la pose d'un regard compteur en limite de propriété
 - déplacement du compteur
 - aucun frais pour les riverains
 - emplacement en concertation avec l'entreprise et propriétaire.



Situation après travaux



1. Installation des canalisations principales
2. Reprise des branchements d'eau potable
3. Désinfection des conduites
4. Raccordement de la conduite principale (**une coupure**)
Raccordement branchement (**une coupure**)

Points techniques du chantier

- Travaux d'eau potable – travaux en domaine privé
 - si branchement PEHD (bandes bleues) – reprise par soudure
 - si autres matériaux : 2 procédés
 - ✓ tirage de la nouvelle canalisation (à l'aide d'un câble passé au milieu du tuyau existant)
 - ✓ terrassement traditionnels supplémentaires en cas d'échec
 - dépose de l'ancien compteur
 - remise en état des terrains à l'identique



**Suite aux travaux ECLA réalise un constat de non fuite
et repose le nouveau compteur dans son nouvel emplacement**

Merci de votre compréhension

Les réunions de chantier se dérouleront les mercredis après-midi.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'avancement des travaux.

Informations complémentaires :

Service assainissement ECLA

03 84 86 21 95

Si vous n'avez pas réalisé la reconnaissance des sorties des eaux de votre habitation merci de contacter urgemment le 03 84 86 21 95